

L'accès au Congé Longue Maladie (CLM) menacé pour certaines pathologies : FO interpelle le ministre David Amiel

Chers Camarades,

Par de récentes recommandations, le Conseil Médical Supérieur (CMS) entend priver les agents souffrant d'états dépressifs de l'attribution d'un congé de longue maladie (CLM).

FO dénonce cette attaque inacceptable des droits des agents publics et souligne que des telles recommandations sont contraires aux dispositions du statut de la fonction publique.

À cet effet, FO a adressé ce jour un courrier à Monsieur David Amiel, Ministre de l'Action et des Comptes publics. Ce courrier est joint au présent communiqué en pièce jointe. FO y demande expressément que ces recommandations ne soient pas suivies d'effet et que soit réaffirmée l'application pleine et entière des droits statutaires en matière de congé de longue maladie.

FO restera pleinement mobilisée pour défendre les droits, la dignité et la protection de l'ensemble des agents publics.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 4 mars 2026

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS